



- Approbation de la convention ASC 2021 et l'accord de gestion ASC 2021 spécifiques Antilles-Guyane.
- Information portant sur le bilan de la mise en oeuvre du Département d'intégration des Offres complexes (DIOCE)
- · Vos représentants

Approbation de la convention ASC 2021 et l'accord de gestion ASC 2021 spécifiques Antilles-Guyane

✓ Consultation

La convention de délégation au CSEC

Dans ce contexte, le CSEE signataire a adopté une délibération spécifique à la majorité des membres élus présents : actant de la volonté du CSEE de **déléguer** une partie de la gestion des activités ASC et du budget correspondant **au profit du CSEC**. Afin de prendre en comptes l'intérêt des salariés ouvrants droit et de leurs ayants droit du périmètre de délégation, le CSEC aura en délégation de gestion associée à une rétrocession du CSEE Antilles-Guyane, **les prestations ASC** des trois domaines d'activités sociales et culturelles suivants :

Enfance: Vacances enfants - PAS Garde d'enfant - PAS Séjours éducatifs - PAS Accueils de Loisirs sans Hébergement (ALSH) - Rentrée scolaire pour le lycée

Solidarités : PAS Handicap - Devoir de mémoire - Prestations de prévention

Retraité : Budget fermé dont les prestations correspondantes sont étudiées en Commission ASC du CSEC et mise en œuvre par le CSEC.

En conséquence, en référence à l'accord de rétrocession inter OS et de l'accord collectif portant sur la contribution patronale sur la gestion des ASC du 12 novembre 2019, à compter du 4 décembre 2019, le pourcentage de rétrocession de chaque CSEE signataire vers le CSEC s'établit comme suit :

 - 4,95 % du montant de sa subvention ASC pour les CSEE ultra-marins (Directions Orange Antilles-Guyane et Réunion-Mayotte).

Analyse de la CFE-CGC

Les ASC sont de la seule responsabilité des CSE. Cette résolution qui vise à imposer de façon unilatérale aux CSE délégants le montant de leur rétrocession au CSEC n'est pas acceptable.

Le CSEC a-t-il prévu de reverser le non consommé du budget ASC 2020 vers le CSEE AG ? **Aucune réponse du bureau CSE AG à ce jour.**

 - Le CSEE AG a-t-il bénéficié en totalité, au titre des prestations CSEC, du montant global versé en 2020 ? Aucune réponse du bureau CSE AG à ce iour.

Les Elus CFE-CGC, mais aussi les salariés du périmètre du CSEE AG ne sont-ils pas en droit de se poser des questions quant à l'utilisation de leur subvention ?

Le bureau du CSEE AG préférant déléguer, plutôt que de servir des prestations aux salariés de leur périmètre, et de ce fait abondent les caisses du CSEC et alimentent ses réserves. Les salariés doivent connaître leurs droits!

La quote-part demandée n'est ni motivée ni expliquée, en outre aucun bilan d'utilisation de ce montant n'est prévu et **encore moins restitué dans son intégralité**.

La CFE-CGC ne partage pas de telles modalités de fonctionnement, les CSE ne sont pas là pour compenser une gestion abracadabrantesques et obscure, **QF injuste et complexe à gérer**, fournisseurs choisis en dépit du bon sens.

Pour toutes ces raisons la CFE-CGC vote contre cette résolution.

Vote des élus :

POUR: CFDT- CGTM - CGTG - FO - SUD

CONTRE: CFE-CGC - UTT/UGTG

Information portant sur le bilan de la mise en oeuvre du Département d'intégration des Offres complexes (DIOCE)

Information

Rappel des enjeux : Dans un marché Entreprise qui se développe autour des services d'intégration et où la concurrence locale se renforce

significativement, Orange Antilles Guyane porte des enjeux de croissance ambitieux. Ces enjeux supposent :

- Une amélioration de l'expérience client Entreprise en travaillant le parcours client Entreprise de bout en bout avec la recherche de l'excellence comme facteur de différenciation
- -Une organisation spécialisée et intégrée pour faciliter le traitement des activités complexes, peu volumiques et à fortes valeurs
- Une gestion anticipée des compétences en regard des nouveaux besoins des clients
- Pour répondre à ces enjeux, la Direction Technique Antilles Guyane a organisé un Département Intégration Offres Complexes et pilotage Entreprise(DIOCE).

Activités marquantes depuis la création. Gouvernance : Dispositif de copilotage du pipe et des instances. Avec l'AE et OWF : revue de gouvernance mensuelles, réunions opérationnelles hebdomadaires, ateliers communs. Stock Production à l'objectif sur 11mois/12. Gain PV Intégration : 600K€ Compétences : Bilan de compétences des techniciens, identification des besoins et plan de montée en compétences Création de laboratoires DIOCE par département, pour maquettage et préparation des interventions. Déploiement du plan de formation focus MITEL/ALCATEL/nouvelles offres IP : certifications validées (cf.slides7).Productions complexes déployées. SAV et escalades : Renforcement du dispositif d'alerte et d'analyse du SAV +dispositif d'escalades simplifié et resserré. Diminution du SAV long et atteinte de l'objectif depuis 6mois.

Approvisionnement : Chantier co-piloté avec DIST : réduction des délais d'approvisionnement DATA (-30%)

AlliP: Réunir les conditions de lancement des nouvelles offres et organiser les plans de migration ATM. Conditions de lancement des nouvelles offres validées par le national, plan de migration ATM maitrisé.

Bilan de mise en œuvre. Collaborateurs :

- Recrutement du Responsable de Département (effectif au 1erJanvier 2020)
- 6 collaborateurs RAI ont intégré le DIOCE (effectif le 6 Mars 2020)
- 1 Chef de Projet a intégré le DIOCE (effectif le 6 Mars 2020)
- 8 techniciens d'Intervention ont rejoint le DIOCE sur la base d'un appel à volontaires (effectif Juin 2020)
- 1 Adjoint Responsable de Groupe Intervention a été recruté en mobilité interne (effectif 2 Avril 2020)
- 4 collaborateurs ont bénéficié d'une promotion (3 changements de bande CCNT, 1 changement de grade)

Accompagnement managérial

- Conseil de département bimensuel, brief métier hebdomadaire
- Crise COVID : pendant le confinement, conseil de département quotidien.

Analyse de la CFE-CGC

Le DIOCE mis en place en 2020 assure le pilotage, le déploiement et la production des offres complexes Entreprises, pour les clients de l'AE Antilles-Guyane.

Les performances et la plus-value ne peuvent être directement évaluées, et ce sont les indicateurs de satisfaction clients (NPS) de l'AE A-G.

Nous regrettons que les indicateurs propres à au DIOCE ne soient présentés, ne nous permettant donc pas d'avoir une vision clair de l'apport de ce nouveau département sur l'activité et le chiffre d'affaire de la DO AG.

L'activité des salariés intégrés dans le DIOCE n'a pas été modifiée, cependant nous n'avons dans ce bilan que les plans de formations des techniciens.

Les autres salariés sont également concernés par des formations mais cela n'apparait pas dans la présentation. Les prévisions en termes d'emplois (GPEC) sont imprécises, et nous ne savons pas comment évolueront les effectifs du DIOCE dans les années à venir.

Dans l'ensemble cette organisation apparait cohérente et dans l'intérêt des clients et de l'entreprise. Une vigilance est à porter sur la charge de travail et l'évolution des salariés concernés par ce projet.

La CFE-CGC suivra de près les suites de la mise en place du DIOCE.

Vos représentants

Vos Élus CSE titulaires :

- Diane ETIENNE ROUSSEAU (Baie Mahault)
- Eric DRANE (Baie Mahault)
- Hubert LEMARQUAND (Baie Mahault)
- Gaëtan ABSALON (Fort de France)

Vos Élus CSE suppléants :

- Marie LORET (Rémire Montjoly)
- Themyre CHARABIE (Baie Mahault)

Votre Représentant Syndical : Gérard CABALD

Vos représentants de proximité

AEC Joelle JACQUENS (Fort de France)

AVSC Eddy CITADELLE (Baie Mahault)

DVDC Gérard CABALD (Baie Mahault)

DVDC Marie LORET (Rémire Montjoly)

Vos représentants CSSCT

Client AG Gaëtan ABSALON Réseaux et SI Eric DRANE

Vos représentants dans les commissions thématiques

Emploi Formation Egalité Professionnelle Rodolphe CALONNE

Handicap : Christine DUFAY
Economie et Evolution des Marchés : Christian ROSEMOND